

Héritage et propriété intellectuelle

Référence : Middleton, J. "Bluenose fight personal for Roué; 'it wasn't about money. We never wanted to go to court. We wanted to be a part of it.'" *The Chronicle-Herald*, January 14, 2017.

Mots-clés : protection; héritage; propriété intellectuelle.

Contexte :

La reconstruction de la réplique d'une goélette célèbre à partir de plans comportant des droits de propriété intellectuelle a causé bien des problèmes au gouvernement d'une province du Canada atlantique.

Problème identifié et causes du problème :

La famille du concepteur de la goélette voulait participer à la reconstruction du navire afin de s'assurer de protéger la conception et l'héritage patrimonial de celui-ci, mais le gouvernement de cette province a refusé. Devant ce refus, les descendants ayant les droits de propriété intellectuelle sur les plans du navire ont entamé des poursuites judiciaires contre le gouvernement et contre la firme qui s'occupait de la restauration, soutenant que le gouvernement et la firme impliquée avaient violé le droit d'auteur détenu par leur famille en détruisant et en reconstruisant la goélette sans les indemniser et qu'ils avaient brisé des droits moraux attribués au navire en ne leur permettant pas de s'assurer que le bateau serait parachevé correctement.

Objectifs à atteindre :

La famille du concepteur des plans voulait simplement être incluse dans la démarche de la reconstruction du bateau afin que le droit de propriété intellectuelle des plans originaux de la goélette soit respecté et que le navire conserve l'héritage laissé par son concepteur.

Solution envisagée :

Le litige se retrouva en cour afin de prouver que le droit d'auteur du concepteur avait été bafoué.

Résultats atteints

Les deux parties en sont finalement venues à un accord comportant un dédommagement de 300 000 \$ pour la famille du concepteur des plans de la goélette.